Vuarrens info's

GROS d'VAUD J'en suis ! COMMUNE PARTENAIRE

Journal officiel de la commune de Vuarrens — Novembre 2026

Le p'tit mot de la Muni

Par Nicolas Maire, municipal

C'est avec beaucoup de motivation que j'entame cette législature. Je prends peu à peu conscience de la responsabilité qui m'est confiée et je m'engage avec conviction au service de notre commune. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de mon élection.

J'ai rejoint un collège municipal dynamique et structuré. J'en profite pour remercier et féliciter mes collègues pour les infrastructures informatiques mises en place.

Le dicastère de la police des constructions est particulièrement complexe. J'ai déjà suivi trois demi-journées de formation auprès de l'Union des communes vaudoises. Bien que je ne sois pas un professionnel du bâtiment, je commence à mieux comprendre ce jargon et le règlement de la police des constructions n'aura bientôt plus de secrets pour moi.

J'ai également été assermenté auprès de l'ORPC, l'Organisation régionale de protection civile du Gros-de-Vaud, où j'ai été nommé à la commission des véhicules.

J'ai, par ailleurs, été assermenté au SDIS Gros-de-Vaud, le Service de défense incendie et de secours, en tant que représentant de l'exécutif communal, notre syndic ayant été élu au comité de direction.

Du côté des sociétés locales, notre commune se prépare à vivre une année 2027 riche en événements. La société de musique L'Écho du Sauteruz organisera un giron de musique au début du mois de mai. La société de jeunesse accueillera quant à elle le Challenge de l'Union des jeunesses du Gros-de-Vaud au début du mois d'août.

En collaboration avec le comité du Challenge et neuf communes avoisinantes, la Municipalité prépare une grande manifestation afin de célébrer la fête nationale sur le site du Challenge, le samedi 31 juillet 2027.

Le dicastère des domaines et des forêts m'a aussi permis de découvrir, aux côtés du garde forestier lors de la journée de martelage, les chantiers en cours: l'abattage de sapins touchés par le bostryche, la plantation de chênes ainsi que la création d'une petite réserve.

Ce nouveau défi me fait découvrir énormément de choses, me permet de rencontrer des personnes aux parcours variés et me pousse à sortir de ma zone de confort. Je suis très heureux dans cette nouvelle fonction.

Le passage à l'heure d'hiver étant derrière nous, nous abordons désormais la dernière ligne droite de 2026. Je vous souhaite d'ores et déjà, à toutes et à tous, une très belle fin d'année.

Sommaire

Agenda; Naissances; Décès;
Atteindre les médecins de garde;
Travaux au terrain de foot;
Tracteurs de la commune Page 2

Déneigement;
Travaux au Collège et à la Place 3 Page 3

Les échos du Conseil Page 4

Création d'un jardin-forêt Page 5

Places de parc du Lion d'Or;
Voitures en libre-service? Page 6

Magie de Noël Page 7

VIE LOCALE

Réveillon à la grande salle Page 7

Action Paquets de Noël Page 8

Heures d'ouverture

DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 - Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Mêmes horaires d'ouverture complète que la déchetterie (mercredi soir et samedi matin).

Fermée de mi-novembre à mars.
Clé disponible sur demande auprès du surveillant de la déchetterie.

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 7h30 à 11h30 et de 15h à 18h30.
Jeudi de 7h30 à 11h30.

Agenda



13 novembre 2026
Nuit du Conte, Collège.

14 novembre 2026
AAV - Ni Brel Ni Barbara - Les Monsieurs Monsieurs, grande salle.

15 novembre 2026
Culte dominical, église de Vuarrens.

4 décembre 2026
AAV - Yoann Provenzanno, grande salle.

Cette rubrique du Vuarrens info's reprend les informations que vous ajoutez à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda

Naissances



LARA
Née le 21 septembre 2026.
Fille de Ivancheva Ljopche et Ivanchev Andon, rue du Bas 11.

NEO et **JAX**
Nés le 30 septembre 2026.
Fils de Doriane et Ludovic Turin, chemin de l'Église 7.

Félicitations aux heureux parents!

Décès



Monsieur **Gérard Buffat**
est décédé le 13 octobre 2026 dans sa 80e année.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Editeur: Municipalité de Vuarrens
Parution: mensuelle (sauf janvier et août)
Distribution: tous ménages/Fromagerie
Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info
Contacts: Administration communale, La Place 3, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch
www.vuarrens.ch

Atteindre les médecins de garde



La Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) change de nom et de numéro de téléphone!

La CTMG devient la **Centrale santé** et est désormais joignable au

058 6 116 116

Elle est disponible 24h/24 et 7j/7.

Elle peut être contactée:
pour des questions de santé physique ou psychique;
pour les adultes et les enfants;
pour tous types de demandes de santé: par ex. accidents, symptômes grippaux, morsures, douleurs...

Et pour les urgences vitales, composer le 144.

Travaux au terrain de foot



À la suite de la sécheresse marquée de cet été, le terrain de football a subi d'importants dégâts. Afin de remettre la pelouse en état et de garantir de bonnes conditions de jeu pour assurer la prochaine saison, des travaux complémentaires de régénération du terrain vont débuter très prochainement.

En parallèle, les travaux de remplacement des mâts et de l'éclairage vont eux aussi démarrer sous peu.

Pour permettre l'installation et l'entreposage des machines de chantier du génie civil nécessaires à ces interventions, **le terrain de basket va devoir être fermé provisoirement**.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience durant la réalisation de ces aménagements.

Tracteurs de la commune



Enfin, le problème des plaques et des remorques de la commune a trouvé un épilogue.

En limitant les deux tracteurs à 30km/h et en les maintenant en plaques blanches, nos employés peuvent désormais tracter les remorques de la commune sans risquer un retrait de permis.



Une situation extrêmement complexe qui a nécessité un suivi et de multiples contacts avec le service des automobiles qui nous a énormément appuyé.

Les employés iront moins vite mais plus sûrement!

Déneigement...



... pas toujours facile!

Avec le retour du froid, l'hiver n'est plus très loin avec son lot d'évènements météorologiques dont... la neige!

Lors de périodes neigeuses, nos employés, appuyés par un prestataire, se chargent de déneiger au mieux nos routes et trottoirs.

En cela, ils doivent assurer un service de piquet qui, en période de vacances et de fêtes, peut s'avérer réduit, la Commune se devant de respecter le repos et le temps de travail de ses collaborateurs.

Dès lors, nous vous remercions d'avance de votre patience et de votre indulgence si une intervention devait tarder. Soyez certains que nos employés communaux font au plus vite.

Mais vous pouvez les aider! En respectant les zones de parking prévues et en évitant de vous garer en dehors de cases. Ce n'est pas que pour des questions de passage, c'est également pour assurer que les zones de dépôt de la neige soient disponibles.

Merci d'avance pour votre coopération!



Collège et chaufferie centralisée



Les premiers travaux préparatoires sont lancés.

Dans le Collège, l'ancien chauffage a été démantelé et un chauffage provisoire a été installé.

Ainsi, les premiers démontages dans l'annexe ont pu débuter, ce qui nous a permis de découvrir un état critique de certaines pièces, notamment sur la charpente. On espère qu'il n'y aura pas trop d'autres surprises...





Les détails du chauffage ont été définis et le remplacement comme la mise en service de la chaufferie sont prévus en 2027.

Rénovation énergétique



À la Place 3 aussi, le chauffage doit être remplacé... Et pour remplacer le chauffage, des mesures énergétiques doivent être réalisées.

Le Conseil communal, lors de sa dernière séance, a validé les travaux en augmentant même leur ampleur que la Municipalité avait volontairement limitée pour des questions de coûts.

Argument majeur: arrêtons de bricoler étape par étape, avançons directement là où il le faut.

La Municipalité se réjouit de cette nouvelle optique du Conseil communal et va pouvoir lancer les travaux de rénovation de ce bâtiment important pour la commune.

En quelques mots, il s'agit d'améliorer l'isolation périphérique du bâtiment (toiture, portes, fenêtres), mettre aux normes la chaufferie et la raccorder au chauffage centralisé. Les locataires seront contactés prochainement dès qu'une planification et qu'un séquencement des travaux auront été étudiés.

Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le 6 octobre 2026 à la grande salle, en présence de 34 Conseillers et de 4 Municipaux.

Après l'ouverture de la séance par le Président, M. Olivier Piot, la nouvelle secrétaire communale, Mme Christelle Montrichard, a été présentée au Conseil.

M. Xavier Buffat a été élu tacitement à la vice-présidence du Conseil. Mme Linda Cotti Brisebois a été nommée comme suppléante à la Commission de gestion et des finances (COGEFI).

Quatre membres du Conseil ont été assermentés par le Président du Conseil:
M. Xavier Buffat
Mme Linda Cotti Brisebois
M. Adriano Dello Iacovo
M. Pierre-André Vulliamoz

Le Conseil a ensuite suivi une présentation du MCH2, nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération, par M. Luc Ciocca, accompagné de M. Damien Monod, tous deux membres de la COGEFI. Une brochure «MCH2 pour ma commune» a circulé dans l'assemblée. MCH2 sera obligatoire dans toute la Suisse dès janvier 2027. Il harmonise les comptes, en facilite la lecture pour tous et rapproche la Suisse des normes internationales. Il est plus détaillé, avec davantage de sous-rubriques, et n'offre plus qu'une simple réserve en cas de surplus de revenus. Il sera difficile de comparer les budgets MCH1 et MCH2. Une présentation est disponible sur le site de l'État de Vaud.

Le Conseil a ensuite traité les objets suivants:

Préavis 2026/04 relatif à la délégation de compétences à la Municipalité pour l'aliénation ou l'acquisition d'immeubles ainsi que des droits réels immobiliers (50 000 francs par cas).

Dans son rapport du 24 septembre 2026, la COGEFI recommandait l'approbation. Sans question, le préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 2026/05 relatif à la délégation de compétences à la Municipalité pour dépenses exceptionnelles (limite de 50 000 francs).

Le Syndic a précisé que cette compétence n'a été utilisée qu'une seule fois l'an passé, pour un montant hors budget, et permet à la Municipalité d'agir rapidement en cas d'urgence. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 2026/06 relatif à l'octroi à la Municipalité l'autorisation générale de plaider.

Le Syndic a indiqué que cette autorisation n'a jamais été utilisée jusqu'à présent. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 2026/07 relatif au remplacement de l'éclairage du terrain de football.

Lors de la discussion, il a été relevé que l'équipe de football bénéficie de ce changement, dans le cadre du soutien de la Commune aux sociétés locales. La Municipalité a souligné qu'il apportera une réelle amélioration pour les voisins, en matière de pollution lumineuse. Les entraîneurs seront rendus attentifs au fait qu'en réglant les éclairages, ils ne doivent pas les mettre au maximum (par défaut éclairage aux 2/3 lors des entrainements). Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 2026/08 relatif aux travaux de rénovation du chauffage et à l'amélioration énergétique de la Place 3.

La COGEFI recommandait des rénovations globales complètes, avec un crédit supplémentaire de 300 000 francs. Un amendement a porté le montant à 835 000 francs, avec adaptation du texte du préavis. Le Syndic s'est dit favorable à tout faire d'un coup. Il a pris note de la remarque sur l'amortissement et les charges (répercussion des coûts réels), tout en relevant qu'il sera peut-être possible d'augmenter les loyers. Les amendements ont été acceptés à l'unanimité, puis le préavis amendé a été accepté à l'unanimité également.

Dans ses communications, la Municipalité a donné plusieurs informations, dont:
- elle a remercié les Conseillers d'avoir accepté les divers préavis, notamment ceux du foot et du chauffage;
- elle a remercié la boursière pour tout le travail entrepris avec le nouveau logiciel et MCH2;
- elle a remercié Mme Nadine Bielmann et Mme Christelle Montrichard, la nouvelle secrétaire/greffe municipale, pour la transition en août;
- SDIS: M. Nicolas Maire est le nouveau représentant de la commune. Le Syndic siège désormais au CODIR;
- EFAJE: un nouveau projet de garderie à Essertines est à l'étude;
- Église: la nouvelle diacre est Mme Mélanie Sinz;
- Lion d'Or: des mesures urgentes (ECA) ont été prises pour ramener l'établissement à sa capacité maximale au plus vite;
- AIAE: M. Raphaël Pedrazzini a indiqué que l'eau provient actuellement du lac, les sources et rivières étant vides. Il propose de présenter ce qui a été discuté lors de la soirée d'information du 6 octobre 2026 à 18h30 à Villars-le-Terroir;

Avant de clore la séance, le Président a remercié les Municipaux.

Le prochain Conseil aura lieu le 8 décembre 2026 à 20h à la grande salle.

Création d'un jardin-forêt

Dans le cadre du Plan Énergie et Climat Communal (PECC), la Commune s'apprête à donner vie à un projet inspirant et d'avenir. La création d'un jardin-forêt juste derrière l'église, au niveau de la zone des sapins.

Inspiré du modèle de la nature, il s'agit d'un système de culture multi-strates, diversifié et résilient. Conçu à l'image d'un jeune boisement naturel, cet espace associera différents types d'arbres et de plantes pérennes comestibles. Côté pratique, des chemins tondus y seront aménagés pour permettre à chacun de flâner, d'observer et de profiter de ce nouvel îlot de nature.

Cette initiative locale répond concrètement à plusieurs enjeux environnementaux et sociétaux majeurs à travers les axes suivants:

Climat et fraîcheur Les espaces végétalisés atténuent les vagues de chaleur par évapotranspiration, tout en protégeant des extrêmes climatiques (vents, pluies intenses) grâce à l'effet régulateur des arbres.

Biodiversité et sols La variété des essences végétales stimulera toute la chaîne du vivant, de la vie des sols à la faune locale. De plus, un choix rigoureux d'espèces adaptées et résilientes permettra d'anticiper les défis climatiques







Places de parc pour le Lion d'Or

Les plus attentifs d'entre vous auront peut-être remarqué que les panneaux d'identification des places réservées au restaurant ont changé. C'est une volonté de la Municipalité dans le cadre de son soutien aux restaurateurs qui ont constaté que certaines de leurs places étaient utilisées par des habitants plutôt que des clients.

Nous avons aussi constaté que ces places étaient souvent occupées par des consommateurs habitant le village, obligeant ceux de l'extérieur à se garer plus loin. Si nous voulons motiver les clients extérieurs au village à venir découvrir notre établissement, il est important de leur réserver les places de parc les plus proches.

Nous comptons donc sur le bon sens de chacun pour favoriser un déplacement pédestre pour ses visites au restaurant ou au moins s'arranger pour que les places proches du restaurant soient libres pour nos hôtes venus de plus loin.

Là encore, merci pour votre coopération!





Pour une voiture en libre-service?



Sondage: votre avis compte!

Dans le cadre du Plan Énergie et Climat Communal (PECC), la Municipalité étudie de nouvelles solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de ses habitants tout en réduisant notre empreinte carbone.

Afin d'évaluer la pertinence d'implanter une station de voitures de location au village, nous souhaitons connaître vos usages et vos attentes.

Avez-vous besoin d'un véhicule d'appoint de temps en temps? Seriez-vous intéressé(e) par ce service à Vuarrens?

Vos réponses peuvent être envoyées via le code QR ou par retour du coupon ci-dessous au bureau communal ou par mail à greffe@vuarrens.ch jusqu'au 30 novembre 2026.

Merci pour votre précieuse collaboration à la transition énergétique et à l'avenir de notre commune!

Sondage – Voitures de location

Auriez-vous l'utilité d'une voiture de location en libre-service à Vuarrens?

○ Oui, régulièrement ○ Oui, occasionnellement ○ Non, pas du tout

Si oui, quel(s) type(s) de véhicule répondrai(ent) le mieux à vos besoins?
(plusieurs choix possibles)

○ Une petite citadine (idéale pour les petits trajets du quotidien, rendez-vous, courses…)

○ Une familiale (pour les sorties en famille, week-ends, trajets plus longs…)

○ Un utilitaire/fourgonnette (pour les déménagements, transports d'objets encombrants, travaux, achats volumineux…)

Magie de Noël sur la Place



À vos agendas!

Le mercredi 16 décembre, venez fêter la fin d'année ensemble!

Le village s'apprête à vivre un moment fort de partage et de féerie. La Municipalité vous invite cordialement à venir célébrer le Noël du village. Petits et grands, venez nombreuses et nombreux participer à cette belle soirée de fête et de tradition!

Au programme de la soirée

18h30 à l'église: émerveillement et recueillement. Nous débuterons la soirée en musique avec quelques chants interprétés par le Chœur mixte, suivis d'une jolie bénédiction donnée par Mélanie Sinz, diacre à Vuarrens.

19h à la Place 3: entre l'administration communale et l'ancien collège, chaleur et gourmandises! Place à la détente autour d'un fumant vin chaud offert. L'incontournable Père-Noël et son âne feront le bonheur des plus jeunes en venant leur distribuer des



sachets de douceurs. Le Chœur mixte nous offrira un nouvel intermède en chansons avant le repas festif, une délicieuse raclette servie par les membres de la Municipalité. Pour clore ce beau moment en douceur, nous dégusterons de superbes pâtisseries concoctées avec soin par les Paysannes Vaudoises.

Soyez toutes et tous les bienvenus pour partager un moment inoubliable au cœur de notre communauté!

VIE LOCALE





Action Paquets de Noël pour les pays de l'Est



Bonjour à tous,

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Action Paquets de Noël récolte et achemine des cadeaux dans les régions défavorisées des pays de l'Est. En 2025, plus de 115 000 paquets ont été distribués en Ukraine, Moldavie, Roumanie, Biélorussie, Bulgarie, Albanie et Kosovo. 68 sont partis de Vuarrens 😊.

Voulez-vous participer d'une façon ou d'une autre à cette action généreuse cette année?

Alors vous pouvez amener des articles et/ou aider à la confection des paquets.

Nous récolterons les articles le **lundi 16 novembre** de 16h à 18h30 à la salle du Casino (ou à tout autre moment à Champ du Clos 6, 078 880 87 27, ou route d'Echallens 18, 076 894 56 64).

Toute aide est bienvenue pour les achats et la confection des paquets les **mercredi et jeudi 18 et 19 novembre, vendredi 20** éventuellement pour le transport.

Merci de vous annoncer pour l'organisation.

Les articles à mettre dans les paquets diffèrent si c'est pour un adulte ou un enfant, et des articles «obligatoires» sont demandés dans chaque paquet pour une plus grande homogénéité des cadeaux et pour un passage des douanes simplifié.



Pour plus d'info:

Dorothée Bornick, 078 880 87 27, dorothee@bornick.ch

Fanny Pavillard, 076 894 56 64, lapav37@hotmail.com

Facebook.com/groups/apnev ou www.paquetsdenoel.ch

Des papillons avec les articles à offrir sont disponibles à la fromagerie du Gros-de-Vaud.

MERCI BEAUCOUP